



112905 - L'épreuve est-elle un châtement ou une élévation de rang ?

question

Comment le musulman confronté à une épreuve peut-il savoir si son épreuve constitue un châtement ou un teste pour élever son grade?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Selon le Coran et la Sunna, les épreuves et les malheurs qui frappent les êtres humains, outre la Sagesse d'Allah, le Très-Haut, concernant le destin et le décret divin, sont le résultat de deux causes directes :

La première cause : consiste dans les péchés et les actes de désobéissance perpétrés par l'être humain ; qu'il s'agisse de la mécréance ou d'un simple acte de désobéissance d'Allah, le Très-Haut, ou d'un péché majeur. Allah le Puissant et le Majestueux inflige une épreuve à leur auteur pour le sanctionner et lui anticiper le châtement. Allah, le Puissant et le Majestueux, dit : « ...et tout mal qui t'atteint vient de toi-même. » (Coran : 4/79) Selon les exégètes : cela signifie "à cause de tes péchés". Allah, le Transcendant, dit encore : « Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup. » (Coran : 42/30) Voir Tafsir Al-Quraân Al-Adhim (2/363).

D'après Anas ibn Malek (Qu'Allah soit satisfait de lui) le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Quand Allah veut du bien à Son fidèle serviteur, Il lui anticipe le châtement ici-bas. Quand il veut du mal à Son fidèle serviteur, Il le laisse commettre les péchés jusqu'à ce qu'il Le rencontrera au Jour de la Résurrection. » (Rapporté par At-Tirmidhi (2396) et jugé bon par lui et déclaré authentique par Al-Albani dans Sahih At-Tirmidhi).

La seconde cause : est attribuée à Allah, le Très-Haut, Qui veut rehausser le grade du croyant



endurant, alors Il lui inflige une épreuve pour qu'il endure et accepte le décret d'Allah, le Très-Haut, et ainsi il sera récompensé dans l'au-delà par la récompense des endurants et sera inscrit auprès d'Allah parmi les bienheureux.

L'épreuve a accompagné la vie des Prophètes (La paix soit sur eux) et des alliés d'Allah et ne les avait pas quittés. Allah, le Très-Haut, en a fait pour eux une source d'honneur leur permettant d'atteindre les plus hauts rangs du Paradis. C'est pourquoi, il est rapporté dans un hadith authentique que le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Certes, quand un fidèle serviteur d'Allah ne réussit pas grâce à ses œuvres à accéder à une haute position qu'Allah lui avait prédestinée, alors Allah lui inflige des épreuves dans son corps, dans ses biens ou dans ses enfants. » (Rapporté par Abou Dawoud (3090) et jugé authentique par Al-Albani dans *As-Silsila As-Sahihah* n° 2599).

D'après Anas ibn Malek (Qu'Allah soit satisfait de lui) le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « L'importance de la récompense est fonction de la gravité de l'épreuve. Certes, quand Allah aime des gens, Il les soumet à l'épreuve. Celui d'entre eux qui consent aura l'Agrément [d'Allah], et celui qui s'indigne aura le désagrément. » (Rapporté par At-Tirmidhi (2396) et déclaré authentique par cheikh Al-Albani dans *As-Silsila As-Sahihah* (N° 146).

Les deux causes sont réunies dans un hadith de Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) selon lequel le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Tout mal qui touche le croyant, même une simple épine [ou plus], Allah l'élève d'un degré ou lui efface un péché. » (Rapporté par Al-Boukhari (5641) et par Muslim (2573).

Par ailleurs, l'interférence et l'interpénétration entre les deux causes (susmentionnées) l'emportent sur les cas où chaque cause agit séparément. Ne voyez-vous pas que lorsqu'Allah, le Très-Haut, inflige une épreuve à un individu à cause de ses péchés et qu'il patiente et exprime sa gratitude, alors Allah, le Très-Haut, lui pardonne ses péchés, élève son grade au Paradis et lui attribue la récompense réservée aux gens endurants et à ceux qui espèrent la récompense divine ?



De même, quand Allah, le Très-Haut, inflige une épreuve à quelqu'un ici-bas dans le but de lui faire atteindre le haut grade qu'Il lui a affecté au Paradis, cette épreuve expie ses péchés passés et tient lieu de châtement anticipé qui ne sera pas répété dans l'au-delà. C'est ce qui arriva à certains Messagers et Prophètes comme Adam (Paix soit sur lui) et Younous (Paix soit sur lui). Le premier fut éprouvé par Allah, le Très-Haut et Transcendant, à travers son expulsion du Paradis. Le second subit une épreuve consistant dans son engloutissement par une baleine.

Allah, le Très-Haut, les a élevés grâce à cette épreuve, en récompense de leur patience et de leur espoir en la récompense divine, et c'était donc un moyen d'expier les fautes respectives des deux Prophètes (Bénédictio et salut d'Allah soient sur eux).

Ceci indique que la récompense d'ici-bas n'est pas séparée de celle de l'au-delà, et que les deux causes sont citées conjointement dans de nombreux hadiths prophétiques authentiques à l'instar de celui rapporté par Saad ibn Abi Waqqas (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « J'ai dit : "Ô Messenger d'Allah ! Qui parmi les gens est le plus éprouvé ?" Il a dit : "Les Prophètes, puis les meilleurs, puis les meilleurs. Un homme est éprouvé selon la force de sa foi. Plus celle-ci est solide, plus intense est l'épreuve. Plus faible elle est, moins dure sera l'épreuve qu'elle entraîne. Et l'épreuve ne quittera pas le serviteur jusqu'à ce qu'il marche sur la terre sans aucun péché." » (Rapporté par At-Tirmidhi (2398) qui le juge bon et authentique).

Cependant, l'une des deux causes est parfois plus évidente que l'autre dans certaines formes d'épreuves. Cela peut être saisi grâce à des facteurs qui résident dans le contexte de l'épreuve elle-même.

Quand l'éprouvé est un mécréant, son épreuve ne peut pas avoir pour objectif l'élévation de son grade car le mécréant n'aura pas de valeur auprès d'Allah, le Très-Haut, au Jour de la Résurrection. Mais l'épreuve qui lui est infligée peut-être une leçon pour les autres afin qu'ils ne l'imitent pas dans son comportement. Son épreuve peut être encore un châtement anticipé, un avant-goût de ce qui l'attend dans l'au-delà. À ce propos, Allah le Très-Haut dit : « Est-ce que Celui qui observe ce que chaque âme acquiert [est semblable aux associés ?] Et pourtant ils donnent des associés à Allah. Dis [leur] : "Nommez-les. Ou essayez-vous de Lui apprendre ce qu'Il ne



connaît pas sur la terre ? Ou avez-vous été simplement séduits par de faux noms ? " En fait, on a embelli aux mécréants leur stratagème et on les a empêchés de prendre le droit chemin. Et quiconque Allah laisse égarer, n'a plus personne pour le guider. Un châtiment les atteindra dans la vie présente. Le châtiment de l'au-delà sera cependant plus écrasant et ils n'auront nul protecteur contre Allah. » (Coran : 13/33-34).

Quand l'éprouvé est un musulman notoirement désobéissant ou manifestement pervers, on peut croire fortement que l'épreuve qui lui est infligée est un châtiment car l'expiation des péchés précède l'élévation des grades, et le désobéissant a plus besoin d'être débarrassé de ses péchés que de voir son grade élevé.

En revanche, quand un musulman est un fidèle serviteur, loyal et pieux qui n'a envers Allah, le Très-Haut, que le dévouement réel, la gratitude, la louange, le repentir perpétuel et la soumission totale, on peut croire que l'épreuve infligée à celui-là vise à l'honorer et à élever son grade. Les fidèles serviteurs d'Allah, le Très-Haut, sont Ses témoins sur terre, s'ils reconnaissent en l'éprouvé la piété, ils leur sont permis de le rassurer quant à l'élévation de son grade par Allah, le Très-Haut, pourvu qu'il endure patiemment les épreuves qu'il subit.

Quand l'éprouvé montre de la désapprobation et la panique, on ne peut pas croire que son épreuve vise à le faire honorer par Allah, le Très-Haut, et élever son grade, étant donné qu'Allah, le Très-Haut, sait qu'il n'est ni n'endurant ni satisfait. Une telle réaction est plus à même de faire croire que l'épreuve est plutôt une sanction et une punition. Certains pieux ont dit : « L'indice qui révèle qu'une épreuve est une punition consiste dans l'absence d'endurance chez l'éprouvé, la panique et le fait pour lui de se plaindre auprès des gens. L'indice révélateur que l'épreuve infligée est une expiation des péchés de l'éprouvé, consiste dans la digne patience marquée par l'absence de plainte, de panique, de désapprobation et de sentiment de réticence à accomplir les ordres et les devoirs religieux. Et l'indice révélateur de l'épreuve qui vise à élever le grade consiste dans l'approbation, la satisfaction, la sérénité et la ferme endurance des épreuves jusqu'à leur dissipation. »

Ainsi, ce ne sont donc que des conjectures sur lesquels le serviteur peut méditer pour comprendre



un des aspects de la Sagesse d'Allah, le Très-Haut dans les épreuves et les malheurs. Toutefois, ces indices ne permettent pas d'établir une certitude absolue quant à leur signification, ni pour soi-même ni pour les autres croyants éprouvés.

Et peut-être que le plus important de tous ce détail est de dire :

Certes, l'avantage pratique qu'il convient au fidèle serviteur de méditer est que tout malheur ou épreuve est pour lui un bien et une récompense, s'il fait preuve de patience ferme en espérant la récompense d'Allah, le Très-Haut, et que tout malheur ou épreuve est un mal pour lui, s'il panique et désapprouve. S'il s'habitue à endurer patiemment les malheurs et à accepter le jugement d'Allah, le Très-Haut, la connaissance ou l'ignorance de la cause de ses épreuves ne change absolument rien.

Mieux encore, il devrait toujours se reprocher ses péchés et ses manquements, et chercher en lui-même les raisons de son malheur. Car nous sommes tous sujets à l'erreur et qui d'entre nous n'a jamais failli envers Allah le Très haut ? Si Allah, le Très-Haut a infligé une grande tuerie (défaite) aux musulmans lors de la bataille de *Ouhoud*, bien qu'ils étaient les Compagnons du Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui), les meilleurs des humains après les Prophètes et les Messagers, en raison de leur désobéissance à l'ordre du Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui), comment quelqu'un pourrait-il se croire digne d'avoir ses grades augmentés à chaque épreuve qu'il subit ?

Ibrahim Ibn Adham (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) disait lorsqu'il voyait le vent se déchaîner et le ciel s'assombrir : "C'est à cause de mes péchés, si je disparaissais d'entre vous, vous n'en seriez pas affectés." Alors, qu'en est-il de nous, pauvres pécheurs et négligents ?

Le plus important de tout cela est de nourrir une bonne opinion à l'égard de son Maître Seigneur, le Très-Haut, en toutes circonstances. Car c'est Allah, le Transcendant et le Très-Haut, Qui est plus digne d'octroyer la bienfaisance, Il est Celui qui inspire la crainte révérencieuse et Celui Qui accorde le pardon. Nous demandons à Allah, le Très-Haut, de nous faire miséricorde et de nous pardonner, de nous enseigner ce qui nous est utile et de nous récompenser dans nos épreuves.



Car Il est Celui qui entend tout et qui exauce les invocations.

Voir la réponse donnée à la question n° [13205](#).

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.